

Zeitschrift: Monuments vaudois
Herausgeber: Association Edimento - pour le patrimoine
Band: 7 (2017)

Artikel: Le Corbusier à Lausanne : l'architecte Jacques Dumas, le cas d'un émule corbuséen. Le Centre universitaire catholique, la chapelle du Servan et l'école du Riolet à Lausanne
Autor: Corthésy, Bruno / Santos, Bruno
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1053360>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Corbusier à Lausanne

L'architecte Jacques Dumas, le cas d'un émule corbuséen.

Le Centre universitaire catholique, la chapelle du Servan
et l'école du Riolet à Lausanne

Bruno Corthésy & Bruno Santos

Hormis ses œuvres de jeunesse, conçues dans sa ville natale de La Chaux-de-Fonds, et en partie désavouées, Le Corbusier n'a pas réussi à s'implanter dans son pays d'origine par la captation de commandes de grande envergure. Entre la fin de la Première Guerre mondiale et sa mort en 1965, il ne laissera sur le sol helvétique que trois bâtiments, d'ampleur variable : la villa Le Lac (Corseaux, 1923), l'immeuble Clarté (Genève, 1933) et le Musée Heidi Weber (Zurich, 1964-1967). Le refus de son projet pour le Palais de la Société des Nations à Genève en 1927 marque, à ce titre, l'occasion ratée de s'imposer aux niveaux suisse et international. En revanche, après la Seconde Guerre mondiale, le Chaux-de-Fonnier n'a pas manqué d'émules et sa démarche détermine une grande partie la production en Suisse romande. Parmi les architectes tributaires de la leçon du maître, Jacques Dumas (1930-2015) constitue un exemple particulièrement remarquable par la reprise et la réinterprétation qu'il propose dans le canton de Vaud de la figure emblématique du Style international.

DE LE CORBUSIER À LOUIS KAHN

Jacques Dumas est issu d'un contexte familial déterminant pour sa carrière d'architecte. Il est le fils de Fernand Dumas (1892-1956), l'architecte privilégié de l'évêque Marius Besson pour lequel il réalise de nombreux édifices religieux dans les cantons de Vaud et de Fribourg (église Saint-Pierre à Fribourg, 1931 ; église d'Orsonnens en 1936 ; église de Murist en 1938 ; etc.), en collaboration avec le collectif d'artistes catholiques, connu sous le nom de Groupe de Saint-Luc¹. Il a plusieurs frères, dont Luc qui se consacre à la prêtrise et Pierre qui devient également

architecte, auteur notamment de l'église catholique de Renens (1966)². Après une formation à l'École polytechnique de l'Université de Lausanne (EPUL), puis chez l'architecte Frédéric Brugger, Jacques Dumas s'installe à son compte en 1959 et se trouve aussitôt chargé de la réalisation à Lausanne du Centre universitaire catholique (CUC, 1959-1962) (**fig. 1**). Les liens de son père avec l'Église catholique ne doivent pas être étrangers à ce premier mandat.

Par sa conception et sa forme, le CUC inscrit Dumas, dès sa première œuvre, dans la filiation de Le Corbusier. Il en est de même avec ses productions suivantes, réalisées le plus souvent pour l'Église catholique : chapelle du Servan à Lausanne (1962) (**fig. 2**), chapelle de Granges-près-Marnand (1963), école du Riolet à Lausanne (1964) (**fig. 3**), chapelle de Cheiry (1967) et immeuble d'habitation et de commerce à Lausanne (boulevard de Grancy 19, 1968), propriété de la Société catholique romaine d'Ouchy, qui abrite la chapelle Mon-Gré dans son socle³.

À partir du milieu des années 1960, Dumas se consacre à la conception d'écoles, au sein du Centre de rationalisation et d'organisation des constructions scolaires (CROCS). Formé en collaboration avec la Ville de Lausanne, ce groupe de recherche et de développement a pour but de mettre au point un type d'école standardisée et préfabriquée, afin de répondre à l'explosion démographique⁴. À la différence de l'école du Riolet, constituée de béton armé dans une veine toute corbuséenne, les bâtiments scolaires édifiés selon ce type reposent sur une structure métallique, se plient à une trame modulaire et offrent l'avantage de cloisons mobiles. Suivant ces principes, Dumas signe les groupes scolaires d'Aigle (avec J.-P. Cahen et M.-R. Weber, 1971), de la Vallée de la Jeunesse à Lausanne (1972), de Domdidier (1973), de Romont (1974) et d'Échallens (1977). Dans ces

trois derniers cas, répartis entre le canton de Fribourg et la commune à majorité catholique d'Échallens, ses relations avec le milieu catholique ont certainement aussi joué en sa faveur. Du reste, à Échallens, il obtiendra également par la suite la transformation du château (1982), celle de la maison du syndic Jean Bavaud (1981), l'agrandissement et la transformation de deux bâtiments administratifs (1982) et la construction d'un établissement médico-social (1988).

En 1972, Dumas s'associe avec Serge Pittet, ingénieur et urbaniste, au sein du bureau Plarel. Durant la phase des constructions scolaires, qui correspond aux années 1970, la production de Dumas, comme celle découlant du CROCS en général, témoigne plutôt de l'influence de Mies van der Rohe, par le recours dans le plan à une trame modulaire, l'usage abondant du verre et du métal, et la réunion de tous les locaux de service dans un noyau central. Il en est de même dans un bâtiment industriel et administratif réalisé par Dumas au Mont-sur-Lausanne (1973), à l'Usine de traitement des eaux de Lutry (1974) et à l'École hôtelière de Lausanne (1975).

Dans la dernière partie de sa carrière, Dumas recourt à nouveau au béton armé, mais plutôt dans la filiation de Louis Kahn pour son goût de la monumentalité froide et de la symétrie confinant à la fascination mathématique. Durant cette dernière période, sa réalisation la plus importante est certainement le Bâtiment des facultés des sciences humaines II (BFSH II, aujourd'hui Anthropole, 1984-1987), de l'Université de Lausanne, qu'il conçoit en association avec Mario Bevilacqua et Jean-Luc Thibaud et qui reprend à son compte le plan donné au collège de Bryn Mawr en 1965 par le maître américain.

LE CENTRE UNIVERSITAIRE

CATHOLIQUE (CUC)

Pour sa première commande, une maison d'étudiants à Lausanne, Jacques Dumas prend pour modèle les habitations collectives de Le Corbusier. Il se démarque en cela de son père qui s'inscrivait pour ses œuvres modernistes plutôt dans le sillage d'Auguste Perret, le concurrent historique de l'architecte chaud-de-fonnier⁵.

Le CUC est implanté boulevard de Grancy 29-31, à la place de trois immeubles d'habitation contigus construits par l'architecte Francis Isoz entre 1892 et 1896. Les trois bâtiments sont achetés en 1958 par la Fondation Monseigneur Ramuz dans le but d'y accueillir des apprentis et des personnes âgées, malades ou sans-abri⁶.



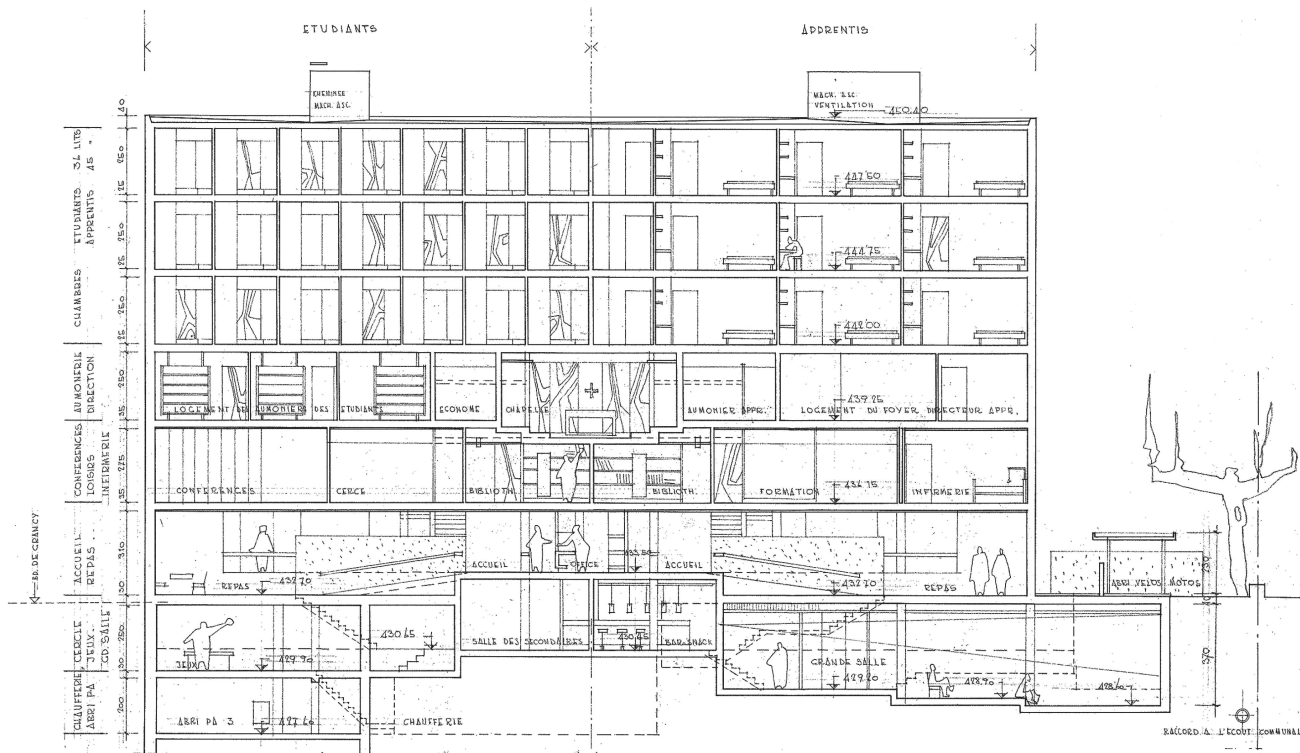
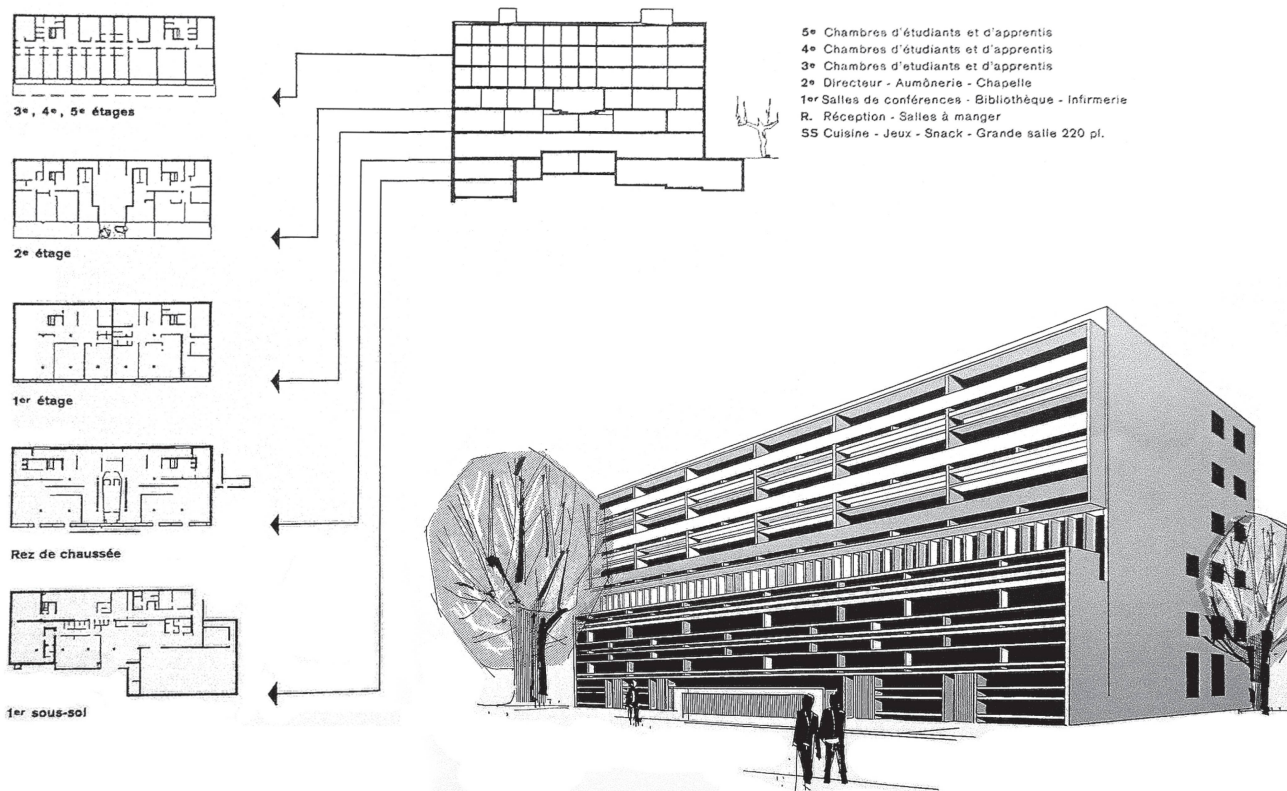
1 Lausanne, Centre universitaire catholique, boulevard de Grancy 29-31, façades nord et est (Habitation 38, 1966, p. 693).



2 Lausanne, Le «Castel», chemin Eugène-Grasset 12, 1960, façades sud et est (Archives Fondation Bellet).



3 Lausanne, école du Riolet, chemin du Riolet 12, façades sud et ouest (photo B. Santos, 2016).



Les apprentis sont en partie issus du Foyer du Servan, établissement scolaire situé à proximité, au chemin Eugène-Grasset, et transformé au début des années 1960 également par Jacques Dumas. Pour mener à bien son projet, la Fondation s'allie avec l'Association catholique des étudiants, située au 24 avenue de la Gare, qui réunit cercles et salles de conférence, mais n'offre aucun logement⁷. Le projet perd alors sa vocation d'accueil pour personnes âgées ou sans-abri et ne s'adresse plus qu'aux étudiants et apprentis de sexe mâle.

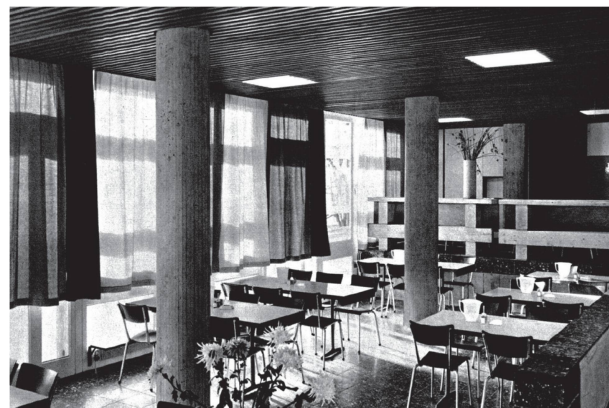
Au même moment, la Ville de Lausanne modifie le plan d'extension du quartier de manière à porter la largeur du boulevard de Grancy à 25 mètres⁸. De fait, les nouvelles constructions réalisées au sud du boulevard doivent opérer un recul de 2 à 3 mètres par rapport à l'alignement ancien. Il est dès lors impossible de transformer les immeubles achetés par le CUC et il faut se résoudre à construire un nouveau bâtiment. Cette modification du règlement explique pourquoi la rue s'élargit brusquement à cet endroit, alors qu'à l'est du boulevard les bâtiments anciens ont conservé l'alignement antérieur.

UN VASTE PROGRAMME

S'élevant sur huit niveaux (**fig. 4**), le nouveau foyer pour étudiants et apprentis comprend quarante-cinq chambres, un appartement pour le directeur et deux appartements pour les aumôniers, une chapelle, des salles d'étude et de conférence, une grande salle et un réfectoire. S'étendant d'est en ouest et exposant ainsi sa plus longue façade au sud, face au lac et au paysage, le CUC se divise en deux parties clairement séparées, de part et d'autre de son axe transversal, l'une dédiée aux étudiants, l'autre aux apprentis (**fig. 5**). Chaque partie possède sa propre entrée, à chaque extrémité du bâtiment, et sa propre cage d'escalier. Les deux parties ne communiquent qu'au sous-sol et au 2^e étage.

Distribuées par un couloir longitudinal, les chambres sont pour la plupart disposées au sud et profitent d'un balcon. Des salles de bains communautaires sont placées au nord. Les étudiants bénéficient de chambres à un ou deux lits, alors que les apprentis sont logés dans des dortoirs à trois lits. Cette différence de traitement repose sans doute sur l'idée qu'un étudiant a besoin de calme pour étudier, tandis qu'un apprenti peut plus facilement partager sa chambre avec plusieurs collègues.

Les étudiants sont aussi mieux lotis en ce qui concerne les pièces communes au 1^{er} étage. Ils ont à leur disposition six salles : une bibliothèque, une salle de conférence, un «cercle», un espace de détente, un bar et une «petite salle». Les apprentis, quant à eux, ne disposent que de trois



6 Centre universitaire catholique, réfectoire des apprentis (Habitation 38, 1966, p. 694).

pièces : une bibliothèque-discothèque (certainement au sens de collection de disques) et deux salles de formation, leur aile étant occupée également par l'infirmerie et une chambre de réserve.

Le rez-de-chaussée abrite le réfectoire (**fig. 6**). Un comptoir de service le divise transversalement. De chaque côté, s'étendent, en contre-bas, les salles à manger, l'une réservée aux étudiants, l'autre aux apprentis. Le comptoir empêche toute circulation d'une partie à l'autre, mais autorise cependant un contact visuel entre les deux groupes. Placée au sous-sol, en partie hors volume, la grande salle est l'espace le plus vaste du bâtiment, doté d'une capacité de 180 places. À fonction polyvalente, elle est destinée à accueillir des projections de cinéma, des banquets, des conférences ou des concerts. Juste à côté est installé un «snack-bar» qui, selon les souvenirs de certains Lausannois, fut durant une période intensément fréquenté par la jeunesse de la ville, car il constituait un des rares lieux ouverts tard dans la soirée.

UN PROJET COMMUNAUTAIRE

Dès l'origine du projet, ses promoteurs déclarent chercher à mélanger étudiants et apprentis dans le but que ces deux mondes se découvrent et communiquent l'un avec l'autre⁹. On attend des étudiants qu'ils apportent aux apprentis «une certaine ouverture sur le monde», alors que les apprentis sont censés montrer aux étudiants certains aspects de la «vraie» vie¹⁰. Cette volonté de mixité sociale se traduit aussi dans les statuts de l'institution. Le centre est dès ses débuts ouvert à tous les jeunes hommes, sans distinction d'origine ou de confession, et accueille des personnes issues de milieux sociaux et culturels différents¹¹. Y vivaient ainsi des Valaisans, des Fribourgeois, des Américains et des Français.

Selon le témoignage de Guy Musy, aumônier des étudiants du CUC de 1965 à 1970, aucune règle n'empêchait les étudiants et les apprentis de se fréquenter, mais il ne constatait, dans les faits, aucune réelle interaction¹². Il faut toutefois remarquer que si les habitants du centre étaient globalement dans leur jeune âge, il existait une différence approximative de trois ans entre les étudiants et les apprentis, différence relativement importante dans cette période de la vie, qui pouvait freiner toute forme de rapprochement.

UNE RÉALITÉ SÉGRÉGUEE

À rebours des déclarations d'intention, prônant la communication entre les différents habitants du foyer, le mode de fonctionnement et la conception spatiale du bâtiment imposent une certaine ségrégation. Les deux parties du bâtiment, attribuées d'une part aux étudiants et d'autre part aux apprentis, sont gérées par leur propre institution, l'Association du Centre universitaire catholique pour les étudiants et la Fondation Monseigneur Ramuz pour les apprentis. Chaque institution possède en outre son propre aumônier. Le traitement accordé aux apprentis est également différent. Alors que les étudiants étaient considérés comme indépendants, on tente de recréer autour des apprentis, peut-être en raison de leur jeune âge, une atmosphère de type familial, avec les règles de vie qui en découlent. En l'absence de parents, le couple de directeurs était censé endosser un rôle de substitution.

Cependant, c'est certainement dans la conception spatiale que la ségrégation est la plus manifeste. Chaque groupe possède son entrée, sa cage d'escalier et sa salle à manger. La différenciation se prolonge jusqu'à l'extérieur où les étudiants ont à leur disposition une terrasse engazonnée, alors que les apprentis doivent se contenter d'une esplanade minéralisée. Dans les sous-sols, chacun possède sa propre salle de jeux, dans les abris antiatomiques, et, au 1^{er} étage, les salles d'étude sont strictement séparées. Sur les plans, à la salle de lecture des étudiants correspond, pour les apprentis, une discothèque, ce qui induit une certaine hiérarchie dans les capacités intellectuelles attribuées à chacun. Enfin, certains étudiants bénéficient de chambres individuelles, sans doute sous prétexte de pouvoir étudier dans le calme, alors que les apprentis doivent se contenter d'un dortoir à deux ou trois lits. Seule la chapelle, au 2^e étage, est commune, mais chaque groupe y pénètre par une entrée distincte. Du reste, les apprentis ne resteront que relativement peu de temps au CUC. Ils le quittent dès la fin des années 1960 et sont remplacés par des étudiantes. Le dispositif de ségrégation sociale peut alors servir à la séparation des sexes.

L'AUDACE MODÉRÉE DE LA CONSTRUCTION

La construction en béton armé, dirigée par l'ingénieur Frédéric Matter, repose sur des éléments d'appui ponctuels et des dalles coulées. Les parties structurantes verticales sont constituées d'une double rangée de six colonnes, situées longitudinalement à l'intérieur du volume, et d'éléments mixtes sur les façades barlongues. Au nord, le mur plein, bien que percé de nombreuses fenêtres, assume une fonction portante. Au sud, ce rôle est joué, dans la façade en grande partie vitrée, par de fines lames, perpendiculaires au plan du mur, faisant également office de pare-soleil et de séparation entre les balcons.

Les dalles ne forment pas un plan continu autoporteur, mais sont soulagées par des sommiers s'étendant longitudinalement entre chaque pilier. L'élément porteur et le sommier sont intégrés dans le mur de séparation, tout en demeurant visibles et distincts de la partie de remplissage. Le plafond du sous-sol est soutenu par d'importants sommiers en fines lames, disposés transversalement et donc perpendiculairement à ceux des niveaux supérieurs. Ce retournement du système constructif ne présente pas d'explication évidente, alors que l'espace n'est pas plus volumineux qu'au niveau supérieur.

Bien que largement tributaire du Style international par sa structure ponctuelle, la conception du bâtiment s'en distancie par le report des charges qu'elle effectue sur les façades longitudinales. Elle s'aliène ainsi la mise en œuvre de façades-rideaux, dépourvues de toute fonction porteuse et constitutive des cinq points de l'architecture moderne, tels que Le Corbusier les a institués en 1927.

L'apparence donnée aux façades cherche cependant à exprimer clairement les fonctions de chaque partie. Sur la façade sud, devant le plan du mur, la trame orthogonale dessinée par les meneaux et les garde-corps en béton brut donne à voir les différentes forces en présence dans la structure de l'immeuble. La trame varie en outre de manière contrastée entre le socle, formé du 1^{er} sous-sol et du rez-de-chaussée, le 1^{er} étage et les niveaux d'habitation, marquant ainsi la fonction de chacune des parties.

La façade nord, beaucoup moins ajourée, s'organise en revanche en cinq travées verticales, qui se développent symétriquement de part et d'autre du corps central en deux travées signalant les entrées, ainsi que la cage d'escalier, et deux travées marquant les angles. Les premières sont laissées brutes de décoffrage, permettant de les désigner comme des éléments forts de la composition et des parties ayant leur fonction propre. Les secondes sont recouvertes d'un crépi blanc, mais qui laisse cependant visibles les joints de coffrage. La façade recourt en outre à une grande

variété d'ouvertures, en accord avec la fonction des différents locaux qu'elles éclairent. Les chambres sont dotées de fenêtres carrées, les salles de bains de fenêtres en bandeau et les cages d'escalier de fenêtres verticales, décalées d'un demi-niveau. Les ouvertures assument aussi une fonction décorative : au rez-de-chaussée, un large bandeau de fenêtres multiplie les variations de largeur et de hauteur des croisillons afin d'obtenir un effet sculptural et, au 2^e étage, à l'arrière de la chapelle, des petits percements forment une composition graphique.

ÉPURE DÉCORATIVE

Comme Le Corbusier, Dumas rejette toute forme de décor et fait un usage très parcimonieux de la mise en couleur architecturale. Bien que l'état actuel ne puisse rendre compte de l'aspect d'origine et que les sources manquent à ce propos, il semble que les seules couleurs en présence aient été le gris du béton brut de décoffrage et le blanc du crépi. Cependant, à l'égal du maître, Dumas admet l'installation d'œuvres d'art, mais dans des proportions très modestes. Elles se limitent à des vitraux, au rez-de-chaussée et dans la chapelle. Alors que ceux du rez-de-chaussée sont non figuratifs, celui de la chapelle, occupant presque toute la largeur du mur sud, représente un bateau voguant dans les flots et doté d'un mât, dont la forme évoque une croix chrétienne. Bien que dépourvues de signatures, ces œuvres peuvent être attribuées à Robert Héritier (1926-1971), le plasticien quasi attitré de l'architecte. Peintre, graphiste, céramiste et créateur de mosaïques, Héritier travaillera encore pour Dumas à la chapelle du Servan (1962), à l'église de Granges-Marnand (1963) et à celle de Cheiry (1967)¹³. La chapelle contient également de nombreux objets liturgiques : crucifix, candélabres, lutrins et bénitier. Des éléments très semblables ornent également la chapelle du Servan et ont certainement été dessinés par Dumas.

LES MODÈLES CORBUSÉENS

Par sa fonction de foyer d'étudiants, le CUC renvoie inmanquablement au Pavillon suisse de la Cité internationale universitaire de Paris, réalisé par Le Corbusier en 1933. Le plan des étages présente la même configuration, faite d'un couloir longitudinal placé au nord desservant des chambres d'étudiant disposées en peigne le long de la façade sud. Chaque chambre, extrêmement étroite, dispose d'un point d'eau à côté de l'entrée et d'une vaste ouverture en façade. Ce plan détermine une façade sud largement vitrée et a contrario une façade nord très minérale, aspects caractérisant aussi le CUC.

Le même dispositif est exploité par Le Corbusier au couvent de la Tourette à Évèux en 1956-1960. Aux chambres du Pavillon suisse s'ajoutent des balcons, dessinant en façade une trame orthogonale que l'on retrouve au CUC. Comme à Évèux, les chambres de Lausanne sont séparées de l'extérieur par de larges vitrages, formant porte et fenêtre, et par un contrecœur flanqué d'un radiateur.

La fidélité du CUC à la leçon du maître lui vaut une note 2 au recensement architectural du canton de Vaud. Si l'aspect extérieur du bâtiment a été très peu altéré, l'intérieur a, en revanche, souffert de nombreuses modifications, apportées principalement par les architectes Pierre Jaquerod et Arnold Nicolet entre 1976 et 1978. Au rez-de-chaussée en particulier, le comptoir de service a été supprimé pour créer un vaste hall et les salles à manger ont été cloisonnées pour en faire des salles de conférence. De fait, le plan caractérisé par des circulations orientées longitudinalement a subi un retournement mettant l'accent sur des espaces transversaux. L'ouverture visuelle qui existait à ce niveau sur toute la longueur du bâtiment a ainsi été perdue.

LA CHAPELLE DU SERVAN

Implantée au chemin Eugène-Grasset 12 à Lausanne, la chapelle du Servan occupe le socle d'un bâtiment de taille relativement modeste, mais de forte densité, comprenant également un jardin d'enfants et une partie d'habitation. Jacques Dumas la réalise presque en même temps que le CUC, entre 1960 et 1962, pour une institution également de confession catholique, la Fondation Bellet.

En 1916, émue par une conférence donnée à la Maison du peuple, Louise Bellet, habitante d'Ouchy, se propose d'accueillir une cinquantaine d'enfants belges victimes de la guerre¹⁴. Madame Bellet, née de Inigo (1873-1939), d'origine mexicaine, est la veuve de Jules Bellet mort en 1904, chimiste et pharmacien, fabricant de café artificiel à Vevey, cofondateur et codirecteur avec son beau-frère Alexandre-Louis Cailler de l'usine de chocolat Cailler à Broc (Fribourg). L'entreprise Cailler étant déjà florissante, madame Bellet dispose donc certainement de moyens importants.

Pour accomplir son œuvre de bienfaisance, Louise Bellet acquiert le domaine du Servan, occupé par une ancienne maison vigneronne reconvertie en pension depuis 1907, et fait venir des sœurs de la Providence établies à Fribourg pour gérer l'institution¹⁵. Les enfants sont répartis entre la maison et une grange, une chapelle étant aménagée au sous-sol de la maison dans « un local long et étroit qui

servait à entreposer les tonneaux»¹⁶. Cette cave voûtée, transformée en chapelle, existe toujours aujourd'hui et a été intégrée dans la nouvelle construction.

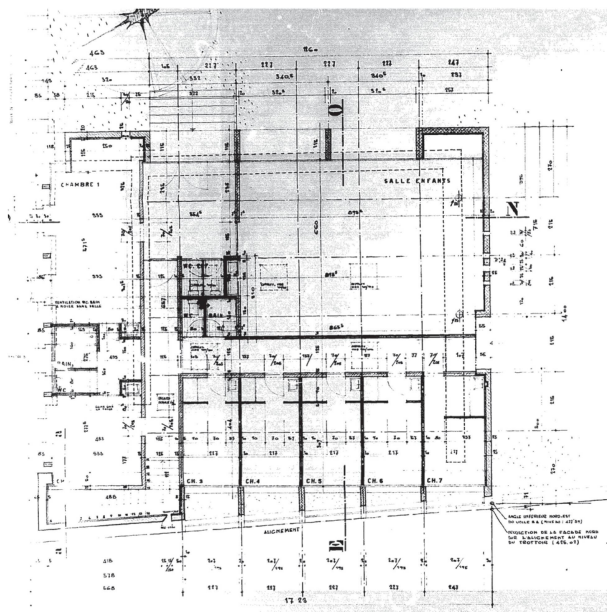
Au printemps 1919, les enfants belges retournent auprès de leur famille; la maison du Servan se convertit alors dans l'accueil pour les garçons catholiques du canton, œuvre unique en son genre dans la région. Pour faire face au développement de l'institution, la grange est démolie et l'actuel Foyer du Servan, avenue des Acacias 14, est construit en 1931 au nord de la parcelle par Oscar Polla, architecte actif dans le milieu catholique. En 1956, la Pouponnière est déménagée de la maison du Servan dans un nouveau bâtiment réalisé, au sud de la parcelle, par Roger Adatte, architecte également régulier de l'Église catholique. Le parc immobilier de la Fondation Bellet s'enrichit encore d'un chalet avenue des Tilleuls 10, sur une parcelle voisine, acheté en 1949. En 1991, le chalet est remplacé par un immeuble locatif, apportant un certain rendement foncier à la Fondation.

Replacé dans un contexte plus large, il faut relever que la constitution de cet ensemble de bâtiments, déjà relativement important, s'inscrit dans une occupation beaucoup plus vaste du sud-ouest de la ville par la communauté catholique. En effet, on y recense au moins sept infrastructures immobilières d'envergure assez considérable: vicariat, chemin des Mouettes 4 (1801-1802); église du Sacré-Cœur, chemin du Beau-Rivage 1 (1879); clinique de Bois-Cerf, avenue d'Ouchy 31 (1892); collège de Champittet, Pully (1903); pensionnat Montolivet, chemin de Montolivet 19 (1916); chapelle Mon-Gré, boulevard de Grancy 19 (1949); Centre universitaire catholique, boulevard de Grancy 29-33 (1962). Cette implantation marquée est certainement à mettre en relation avec l'établissement de riches familles catholiques étrangères à proximité d'Ouchy.

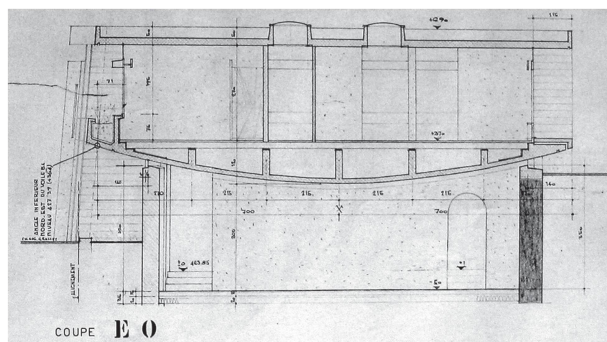
LE PROJET DU «CASTEL»

À la suite de la construction de la nouvelle pouponnière en 1956, la Fondation Bellet décide en 1960 de démolir l'ancienne maison du Servan et de la reconstruire à neuf. Elle entend se doter d'un nouveau lieu de culte, la chapelle installée dans la cave de l'ancienne maison ne suffisant plus à accueillir tout le monde. La nouvelle chapelle aura une capacité de cinquante personnes assises. Grâce à d'importants dégagements, elle pourra recevoir une assistance plus nombreuse, soit debout, soit installée sur du mobilier léger.

Outre la chapelle, le projet prévoit une salle de jeux pour enfants et une partie d'habitation avec cinq chambres et deux salles communes (fig. 7). Le chauffage est assuré



7 Le «Castel», plan du 1^{er} étage, Jacques Dumas architecte, 1961 (AVL).



8 Le «Castel», coupe transversale, Jacques Dumas architecte, 1961 (AVL).

par un système central situé dans la pouponnière, auquel le nouveau bâtiment est raccordé. Le programme général est déterminé par un grand souci d'économie qui conduit au remploi de certains éléments de l'ancienne maison¹⁷. Cependant, le nouveau bâtiment présente un volume beaucoup moins important que l'immeuble précédent. Sœur Oberson préside à la construction et lui donne son nom de «Castel», certainement en raison des créneaux prévus dans le projet de Jacques Dumas.

Abrutée dans un volume simple à toit plat, la chapelle occupe l'entier du niveau inférieur, inscrit dans la pente et à moitié enterré, conférant un caractère sépulcral au lieu de culte (fig. 9). Le projet conserve la cave voûtée de l'ancienne maison vigneronne, convertie en oratoire, s'ouvrant par quatre portes en plein cintre sur la façade sud. Le plan, de forme presque carrée, se développe orthogonalement par



9 Chapelle du Servan (photo B. Santos 2014).

rapport à ces vieux murs. Cependant, le chemin Eugène-Grasset, qui passe à proximité, à l'est, trace une oblique par rapport à cette trame. Afin de s'aligner sur la rue, le volume reçoit une extension de forme trapézoïdale, constituée d'une série de brise-soleil. À l'angle sud-est, s'ajoute la cage d'escalier, également de plan trapézoïdal, qui affirme son autonomie fonctionnelle en affichant un aspect massif et en se détachant de la dalle de toiture. Le sous-sol est en outre relié au Foyer de Servan par un corridor souterrain, desservant deux abris antiatomiques.

Malgré une surface relativement restreinte, le niveau supérieur distingue clairement la partie d'accueil des enfants de celle habitée par le personnel, à l'aide d'un couloir longitudinal et d'un noyau central renfermant les salles d'eau. À l'ouest, un hall d'entrée assure la distribution entre ces deux parties, celle d'habitation profitant en outre d'une seconde entrée indépendante à l'extrémité septentrionale du couloir. Comme au CUC, les cinq chambres se contentent d'un volume étroit, se développant en longueur. L'entrée donne sur un petit espace, équipé d'un point d'eau et d'une armoire, servant de sas entre le corridor et le couchage. Le lit occupe presque la moitié de l'espace principal, qui s'ouvre à l'est sur une vaste baie vitrée s'étendant sur toute la largeur de la façade. À la différence du CUC, cependant, les chambres ne disposent pas d'un balcon, mais sont prolongées à l'extérieur par une sorte de bac à fleurs, s'inscrivant dans la trame de la façade.

UNE ILLUSION CONSTRUCTIVE

Dû à l'ingénieur Frédéric Matter, l'élément le plus marquant de la construction réside dans le plafond bombé de la chapelle, qui semble formé d'une masse considérable en béton armé, produisant une impression d'écrasement et possédant, en outre, des avantages acoustiques¹⁸. Son poids supposé relève cependant d'un procédé illusionniste, car la coque est creuse (**fig. 8**), réunissant deux voiles de béton, soudés sur les bords et, à l'intérieur, reliés entre eux par des poteaux. Entouré sur trois côtés par un mince bandeau de fenêtre, disposé au sommet du mur, le plafond paraît, malgré son volume imposant, comme en lévitation. Cet effet est augmenté par le petit nombre de poteaux sur lesquels repose l'étage supérieur et par le fait que les fenêtres se rejoignent aux angles sans joint apparent. À l'extérieur, fenêtres et poteaux sont placés en retrait de la façade de sorte que le volume de l'étage semble également porté dans les airs. Poussant loin le sens du détail, les deux escaliers extérieurs menant à l'étage, légèrement surélevés, s'en détachent de quelques centimètres, afin de souligner encore l'autonomie du volume. En coupe, la partie supérieure du bâtiment paraît tenir en un équilibre fragile et mouvant, qui n'est pas sans rappeler la célèbre chaise longue de Charlotte Perriand (1928).

Un procédé similaire est appliqué à la dalle de toiture. Sur la moitié de son pourtour, elle est séparée du mur de

façade par un mince bandeau de fenêtre, donnant l'impression qu'elle est en grande partie en porte-à-faux. De façon générale, les élévations multiplient les variations entre les pleins et les vides, conférant tour à tour un aspect très massif ou ajouré à l'édifice. Sur un volume d'ensemble aussi simple et réduit, une telle variété dans la structure et la composition relève d'un véritable tour de force.

UN DÉCOR ARIDE

On observe dans les années 1950-1960 une mode pour l'esthétique méditerranéenne, dont témoigne par exemple le volume de l'encyclopédie d'Alberto Sartoris consacré à cette aire géographique¹⁹. Murs crépis de blanc aux ouvertures rares, toits plats, jeu de terrasses, créneaux aux proportions colossales évoquent au Servan des images véhiculées de Grèce ou d'Espagne. La rareté de la végétation et le choix de plantations faites de conifères participent de la même inspiration. Malgré la modestie de ses dimensions, le bâtiment s'étend dans de très vastes proportions du fait de murs de soutènement qui semblent lui être liés organiquement. Ces murs définissent à l'ouest une importante terrasse bordée de créneaux, au sud une plate-bande plus discrète, mais qui ferme néanmoins la parcelle de façon affirmée, et au nord un mur de clôture qui court tout le long du chemin Eugène-Grasset.

Comme au CUC, Robert Héritier intervient pour la réalisation de vitraux, abstraits dans la chapelle et figurant le Christ, la Multiplication des pains et une Vierge à l'Enfant dans l'oratoire. L'ensemble du mobilier de la chapelle est conçu spécialement pour l'occasion, certainement par Jacques Dumas lui-même : autel, crucifix, bénitiers, candélabres, lutrin, encensoir et bancs en bois et béton. Certaines de ces pièces comportent des parties figuratives non signées. En raison de leur parenté stylistique avec les vitraux et avec l'ensemble de son œuvre, ces éléments imaginés peuvent être aisément attribués à Robert Héritier.

RONCHAMP ET LA TOURETTE,

INCONTOURNABLES

La chapelle du Servan a de toute évidence pour modèle la chapelle Notre-Dame du Haut à Ronchamp, construite par Le Corbusier en 1954 et 1955. L'analogie est immédiatement reconnaissable dans la volumétrie générale, se caractérisant par son aspect massif, dans les grands aplats blancs des murs recouverts d'un crépi rustique, et enfin dans la position et la taille aléatoires des fenêtres aux profondes embrasures asymétriques. À l'intérieur, le plafond en béton brut à la voûte inversée, est également une reprise

de Ronchamp, produisant le même effet de masse écrasante et de lévitation grâce au rai de lumière qui l'entoure. Dumas recourt à un procédé identique de construction creuse. La parenté est identifiable dans nombre d'autres détails, comme la fenêtre verticale éclairant « en coulisse » l'autel et l'officiant, ainsi que le mobilier moitié bois et moitié béton.

Le passage de l'extérieur à l'intérieur crée le même effet de contraste violent, entre la lumière et une pénombre profonde, à Ronchamp et au Servan. Cependant, le contraste est particulièrement déroutant à Ronchamp où une atmosphère de sombre caverne succède à une position élevée et dotée d'une vue panoramique sur toute la campagne environnante. Au Servan, en revanche, le visiteur est en quelque sorte préparé à ce déroutant changement d'atmosphère par l'implantation en demi-sous-sol de la chapelle.

Les deux réalisations participent cependant du même esprit : il s'agit par des formes archaïsantes – construction faussement maladroite, limitation technique à de petites ouvertures, épaisseur des murs suggérant un besoin de défense fortifiée – d'évoquer les premiers temps du christianisme, époque à la foi supposée plus authentique. De même, la décoration épurée et l'isolement produit par l'obscurité, ainsi que la rareté des ouvertures, sont pensés de façon à tendre vers une forme d'ascèse et, en l'absence de distraction, à une spiritualité plus intense et plus élevée.

Si la chapelle prend pour modèle celle de Ronchamp, le niveau supérieur puise directement son inspiration dans le couvent de la Tourette, à Éveux (1956-1960), autre réalisation de Le Corbusier. Comme au CUC, les chambres dévolues aux sœurs du Servan opèrent, à l'instar des cellules monacales de la Tourette, une réduction du volume à son strict minimum, par une forte elongation compensée par une large ouverture sur l'extérieur. Dumas reprend aussi en façade est la trame rigoureusement orthogonale de Le Corbusier. Il remplace cependant les balcons par des bacs à fleurs, perdant ainsi une possibilité d'échappée sur l'extérieur.

L'ÉCOLE DU RIOLET

Sise chemin du Riolet 12 à Lausanne, l'école du Riolet constitue le premier mandat que Jacques Dumas accomplit pour les pouvoirs publics. Dans la suite de sa carrière, il en obtiendra pour le moins une quinzaine, dont de nombreux bâtiments scolaires.

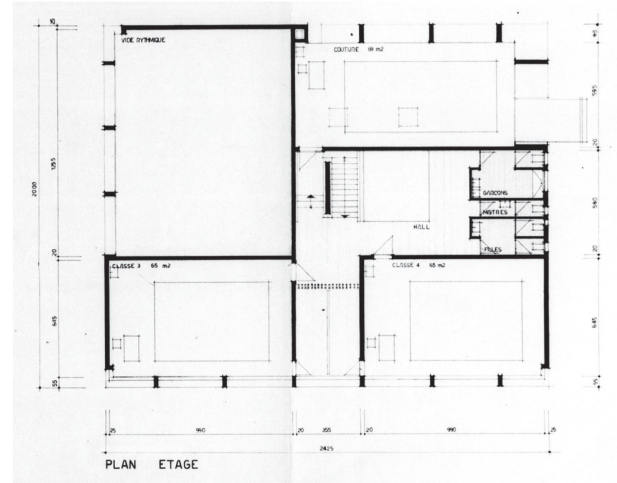
Comme pour la chapelle du Servan, Dumas insère pour l'école du Riolet (1964) un programme relativement complexe dans un monolithe de petite taille en béton armé. Il perce et évide un bloc à toit plat pour y placer quatre salles de classe, une salle de rythmique et des locaux de service (**fig. 10**). Jouant sur la pente, la partie avant et la partie arrière sont décalées d'un demi-niveau. Les deux parties s'articulent autour d'un vide central, abritant escaliers et galeries (**fig. 11**), éclairé de manière zénithale par une vaste verrière à claire-voies. Malgré un volume restreint, le bâtiment comporte deux entrées, à deux étages différents, reliées, comme au Servan, par une circulation opérant un angle droit. Le recours au béton armé montre ici ses limites, car il en résulte dans le hall central un écho considérable, alors que la fonction principale du bâtiment est d'accueillir une quarantaine de jeunes enfants.

Le béton armé est également mis en œuvre dans la réalisation des vestiaires, conçus comme des meubles (**fig. 12**). Ils ont malheureusement été quelque peu dénaturés par l'apposition, certainement postérieure à la construction, d'une peinture vert clair. Sur les parois des classes, Dumas prévoit des petites niches inscrites dans la masse du béton, produisant à la fois des effets de profondeur et une animation décorative.

Les façades alternent les pleins et les vides, s'ouvrant largement au sud et à l'ouest, pour éclairer les salles de classe et de rythmique, et demeurant partiellement aveugles au nord et à l'est, du côté des sanitaires et des locaux de service. Comme au boulevard de Grancy et au chemin Eugène-Grasset, la façade sud se compose d'une trame rigoureuse, constituée de lignes horizontales et verticales, fortement accentuées et agrémentées de bacs à fleurs en béton. À l'arrière, des fenêtres à la disposition et aux formes qui semblent aléatoires rappellent les profondes embrasures de Ronchamp.

CONCLUSION

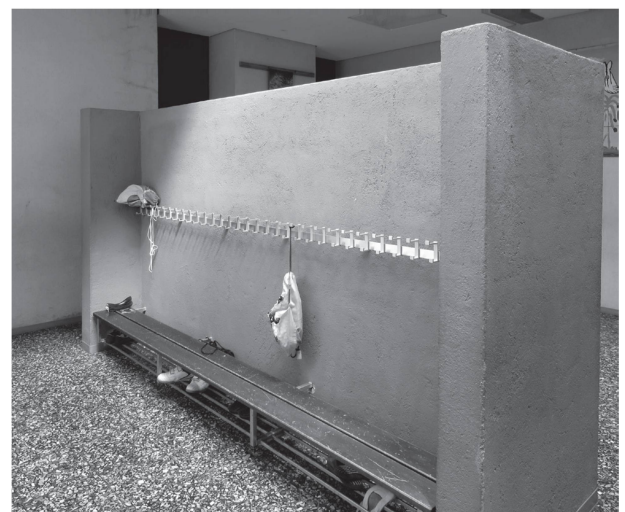
Il y aurait lieu d'étudier de manière plus approfondie toute une série d'architectes vaudois qui, à l'instar de Jacques Dumas, se revendiquent dans l'après-guerre de l'héritage de Le Corbusier, tels que les membres de l'Atelier des Architectes Associés (AAA), ou encore Max Richter et Marcel Gut. Comme le souligne Bruno Marchand, cette filiation est d'autant plus étonnante que nombre de ces architectes sont formés à l'EPUL, dirigée alors par Jean Tschumi qui se considérait en concurrence avec Le Corbusier²⁰. Mais la venue en 1957 à Lausanne de la star internationale pour donner une conférence demeurée



10 École du Riolet, plan du 1^{er} étage, Jacques Dumas architecte, 1963 (AVL).



11 École du Riolet, hall central (photo B. Santos, 2016).



12 École du Riolet, vestiaire (photo B. Santos, 2016).

mémorable a certainement joué un rôle déterminant dans l'affirmation par une génération de jeunes architectes de son adhésion à la pensée corbuséenne²¹. À ce titre, il serait souhaitable de se pencher plus particulièrement sur la personnalité de Frédéric Brugger, chez qui Dumas s'est formé, et qui est l'auteur des bâtiments parmi les plus remarquables à Lausanne appartenant à ce courant de la modernité.

Malgré son échec à s'imposer personnellement, Le Corbusier réussit donc à exister en Suisse à travers ses émules qui, touchés par sa formidable machine d'autopromotion, se placent en rupture avec leurs maîtres. De fait, les principes de Le Corbusier trouveront leur application dans tous les types de construction (églises, écoles, habitations...) et les différentes époques de son style se verront représentées, du purisme des années 1920 au lyrisme du béton armé de l'après-guerre.

NOTES

¹ Le contenu de cet article est issu en partie des recherches faites sur mandat de la Section monuments et sites de l'État de Vaud; Bruno CORTHÉSY & Bruno SANTOS, *Le «Castel», chapelle du Servan, jardin d'enfants et chambres d'habitation, chemin Eugène-Grasset 12 – avenue des Acacias 14, Lausanne*, 2014; Bruno CORTHÉSY & Bruno SANTOS, *Le Centre universitaire catholique (CUC), immeuble d'habitation, bureaux, bibliothèque et chapelle, boulevard de Grancy 29-31, Lausanne*, 2015.

² *Patrimoine fribourgeois* 5, 1995.

³ Entretien avec Serge Pittet, ancien associé de Jacques Dumas, le 5 juin 2014.

⁴ Geneviève HELLER & Marianne FORNET, *La cage dorée. De la chambre d'école au groupe scolaire. Deux siècles d'architecture vaudoise*, Chapelle-sur-Moudon 1997, pp. 135-137; Aline SUILLLOT, «CROCS: «Construire mieux, plus vite et moins cher», in *Lausanne – Les écoles*, dir. par Dave Lüthi, Berne 2014 (Architecture de poche 1), pp. 110-121.

⁵ Les exemples les plus notables de cette influence sont l'Université de Fribourg (Denis Honegger & Fernand Dumas architectes, 1938-1941) et l'église du Christ-Roi de Fribourg (Denis Honegger & Fernand Dumas architectes, 1947).

⁶ Henry SATTIVA *et al.*, *Bâtir pour les apprentis et les étudiants*, Lausanne 1960; l'abbé Jean Ramuz (1900-1958) est une personnalité importante de l'Église catholique vaudoise. Né en 1900 à St-Aubin, Fribourg, il est directeur de la Fédération de la jeunesse catholique vaudoise (1928-1940), directeur de Caritas-Vaud (1942-1958) et curé du Sacré-Cœur de Lausanne (1939-1958); il a, entre autres, les titres de Chevalier de la Légion d'honneur (1945, pour son aide à la résistance française pendant la Seconde Guerre mondiale) et de Prélat du pape Pie XII (1951). Bernard SECRÉTAN, *Église et vie catholique à Lausanne du XIX^e siècle à nos jours*, Lausanne 2005 (BHV 127), pp. 288-289.

⁷ *TdL*, 28 novembre 1962.

⁸ *BCCL*, 28 mai 1957, Préavis de la Direction des travaux du 7 mai 1957, pp. 330-340.

⁹ «Inauguration d'un foyer catholique pour les apprentis et les étudiants», *TdL*, 8 novembre 1962.

¹⁰ SECRÉTAN 2005 (cf. note 6), p. 205.

¹¹ SATTIVA 1960 (cf. note 6), p. 3.

¹² Entretien avec Guy Musy le 14 février 2015.

¹³ «Héritier, Robert», in *Dictionnaire biographique de l'art suisse*, Zurich 1998, p. 478.

¹⁴ SECRÉTAN 2005 (cf. note 6), pp. 206-210.

¹⁵ Marie-Amparo BELLET *et al.*, *Le Servan... Une belle histoire 1916-1966*, Lausanne 1966, pp. 4-6.

¹⁶ *Ibid.*, p. 13.

¹⁷ AVL, Grasset 12, C3, dossier d'écriture n° 420.8053, carton 2583, lettres de Jacques Dumas à la Direction des travaux, 9 novembre 1959, 2 mai 1960 et 1^{er} avril 1961.

¹⁸ «L'utilisation du béton permet par ailleurs l'émergence de nouvelles formes de plafonds comme le voile inversé, qui induit une diffusion favorable du point de vue acoustique, par exemple dans la chapelle du Servan à Lausanne». Victor DESARNAULDS, *De l'acoustique des églises en Suisse: une approche pluridisciplinaire*, Lausanne 2002, p. 45.

¹⁹ Alberto SARTORIS, *Ordre et climat méditerranéens*, préface de Le Corbusier, Milan 1948.

²⁰ *Architecture du canton de Vaud 1920-1975*, dir. par Bruno Marchand, Lausanne 2012, pp. 43-44.

²¹ *TdL*, 17 février 1957.